|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | ECE/TRANS/WP.29/GRPE/88 | |
| _unlogo | **Conseil économique et social** | | Distr. générale  20 juillet 2023  Français  Original : anglais |

**Commission économique pour l’Europe**

Comité des transports intérieurs

**Forum mondial de l’harmonisation  
des Règlements concernant les véhicules**

**Groupe de travail de la pollution et de l’énergie**

**Quatre-vingt-huitième session**

Genève, 12-13 avril 2023

Rapport du Groupe de travail de la pollution et de l’énergie (GRPE) sur sa quatre-vingt-huitième session

Table des matières

*Paragraphes Page*

I. Participation 1 2

II. Adoption de l’ordre du jour (point 1 de l’ordre du jour) 2−4 2

III. Analyse du cycle de vie des véhicules automobiles (A-LCA)   
(point 2 de l’ordre du jour) 5 2

IV. Questions diverses (point 3 de l’ordre du jour) 6 2

V. Ordre du jour provisoire de la prochaine session 7−10 2

A. Prochaine session du GRPE 7 2

B. Ordre du jour provisoire de la prochaine session du GRPE 8 3

C. Réunions informelles prévues en marge de la prochaine session   
du GRPE 9−10 4

Annexes

I. Liste des documents informels (GRPE-88-) distribués avant et pendant la session 5

II. Réunions informelles organisées en marge de la session du Groupe de travail 6

III. Liste des groupes de travail informels, équipes spéciales et sous-groupes du GRPE 7

I. Participation

1. Le Groupe de travail de la pollution et de l’énergie (GRPE) a tenu sa quatre‑vingt‑huitième session du 12 au 13 avril 2023, sous la présidence d’André Rijnders (Pays-Bas) et la vice-présidence de Duncan Kay (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord). Conformément à l’article 1 a) du Règlement intérieur du Forum mondial de l’harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29) (document TRANS/WP.29/690 tel que modifié), des experts représentant les pays suivants ont participé à la session : Afrique du Sud, Chine, Espagne, France, Italie, Japon, Pays-Bas, Pologne, République de Corée, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord, Suède et Suisse. Des experts de la Commission européenne étaient aussi présents. En outre, des experts des organisations non gouvernementales énumérées ci-après ont participé à la session : Association for Emissions Control by Catalyst (AECC), European Association for Electromobility (AVERE), European Association of Automotive Suppliers (CLEPA/MEMA/JAPIA), Association européenne des constructeurs de moteurs à combustion interne (EUROMOT), European Natural Gas Vehicle Association (NGVA Europe), International Council on Clean Transportation (ICCT), International Motorcycle Manufacturers Association (IMMA), International Motor Vehicle Inspection Committee (CITA) et Organisation internationale des constructeurs d’automobiles (OICA).

II. Adoption de l’ordre du jour (point 1 de l’ordre du jour)

*Document(s)* : ECE/TRANS/WP.29/GRPE/2023/14/Rev.1

1. M. Rijnders, Président du Groupe de travail, a ouvert la réunion et souhaité la bienvenue aux participants.
2. Le GRPE a adopté l’ordre du jour provisoire de la quatre-vingt-huitième session (ECE/TRANS/WP.29/GRPE/2023/14/Rev.1).
3. Sur proposition du Président, le GRPE a décidé de donner la parole aux coprésidents du groupe de travail informel de l’analyse du cycle de vie des véhicules automobiles (groupe A-LCA).

III. Analyse du cycle de vie des véhicules automobiles (A-LCA) (point 2 de l’ordre du jour)

*Document(s)* : Document informel A-LCA-06-16

1. Le GRPE a approuvé le projet de procès-verbal de la sixième session du groupe A‑LCA (A-LCA-06-16) qui s’est tenue en marge de la quatre-vingt-huitième session du GRPE.

IV. Questions diverses (point 3 de l’ordre du jour)

1. Le GRPE n’avait reçu aucune nouvelle proposition au titre de ce point de l’ordre du jour.

V. Ordre du jour provisoire de la prochaine session

A. Prochaine session du GRPE

1. La session suivante du GRPE, y compris les réunions des groupes de travail informels, devrait se tenir du mardi 30 mai 2023 à 14 h 30 au vendredi 2 juin 2023 à 12 h 30. Des services d’interprétation seront fournis.

B. Ordre du jour provisoire de la prochaine session du GRPE

1. Le Groupe de travail a adopté pour sa session suivante l’ordre du jour provisoire ci‑après :

1. Adoption de l’ordre du jour.

2. Compte rendu de la dernière session du Forum mondial de l’harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29).

3. Véhicules légers :

a) Règlements ONU nos 68 (Mesure de la vitesse maximale des véhicules à moteur, y compris les véhicules électriques purs), 83 (Émissions polluantes des véhicules des catégories M1 et N1), 101 (Émissions de CO2/consommation de carburant), 103 (Dispositifs antipollution de remplacement) et 154 (Procédure d’essai mondiale harmonisée pour les voitures particulières et les véhicules utilitaires légers (WLTP)) ;

b) Règlements techniques mondiaux ONU nos 15 (Procédure d’essai mondiale harmonisée pour les émissions des voitures particulières et véhicules utilitaires légers (WLTP)) et 19 (Procédure de mesure des émissions par évaporation dans le cadre de la procédure d’essai mondiale harmonisée pour les voitures particulières et les véhicules utilitaires légers (WLTP EVAP)) ;

c) Procédure d’essai mondiale harmonisée en ce qui concerne les émissions en conditions réelles de conduite.

4. Véhicules utilitaires lourds :

a) Règlements ONU nos 49 (Émissions des moteurs à allumage par compression et des moteurs à allumage commandé (GPL et GNC)) et 132 (Dispositifs antipollution de mise à niveau (DAM)) ;

b) Règlements techniques mondiaux ONU nos 4 (Procédure mondiale harmonisée d’homologation des véhicules utilitaires lourds (WHDC)), 5 (Prescriptions mondiales harmonisées applicables aux systèmes d’autodiagnostic pour véhicules utilitaires lourds (WWH-OBD)) et 10 (Émissions hors cycle (OCE)) ;

c) Prescriptions mondiales relatives à la consommation de carburant des véhicules utilitaires lourds.

5. Règlements ONU nos 24 (Émissions de polluants visibles, mesure de la puissance des moteurs à allumage par compression (fumées des moteurs diesel)), 85 (Mesure de la puissance nette), 115 (Systèmes d’adaptation au GPL et au GNC), 133 (Aptitude au recyclage des véhicules automobiles) et 143 (Systèmes d’adaptation des moteurs de véhicules utilitaires lourds à la bicarburation).

6. Tracteurs agricoles et forestiers et engins mobiles non routiers :

a) Règlements ONU nos 96 (Émissions des moteurs diesel (tracteurs agricoles)) et 120 (Puissance nette des tracteurs et des engins mobiles non routiers) ;

b) Règlement technique mondial ONU no 11 (Moteurs des engins mobiles non routiers).

7. Programme de mesure des particules (PMP).

8. Motocycles et cyclomoteurs :

a) Règlements ONU nos 40 (Émissions de gaz polluants des motocycles) et 47 (Émissions de gaz polluants des cyclomoteurs) ;

b) Règlements techniques mondiaux ONU nos 2 (Cycle d’essai mondial harmonisé de mesure des émissions des motocycles (WMTC)), 17 (Émissions de gaz de carter et émissions par évaporation des véhicules de la catégorie L), 18 (Systèmes d’autodiagnostic embarqués (OBD) pour les véhicules de la catégorie L) et 23 (Durabilité) ;

c) Prescriptions d’efficacité en matière d’environnement et de propulsion (EPPR) pour les véhicules de la catégorie L.

9. Véhicules électriques et environnement (groupe EVE) ;

a) Règlements techniques mondiaux ONU nos 21 (Détermination de la puissance des véhicules électriques) et 22 (Durabilité des batteries des véhicules) ;

b) Autres activités du groupe de travail informel EVE.

10. Résolution mutuelle no 2 (R.M.2).

11. Homologation de type internationale de l’ensemble du véhicule (IWVTA).

12. Qualité de l’air à l’intérieur des véhicules (VIAQ).

13. Conformité pendant la durée de vie.

14. Analyse du cycle de vie (ACV).

15. Thèmes prioritaires pour le Groupe de travail.

16. Élection du Bureau.

17. Questions diverses.

C. Réunions informelles prévues en marge de la prochaine session   
du GRPE

1. Programme des réunions informelles, sous réserve de confirmation :

| *Date* | *Horaires* | *Groupe* | *Sigle* |
| --- | --- | --- | --- |
| 30 mai 2023 | 9 h 30-12 h 30 | Véhicules électriques et environnement | EVE |
| 14 h 30-17 h 30 | Prescriptions d’efficacité en matière d’environnement et de propulsion applicables aux véhicules de la catégorie L | EPPR |
| 14 h 30-17 h 30 | Analyse du cycle de vie des véhicules automobiles | A-LCA |

1. L’ordre du jour de ces réunions sera établi par les secrétaires techniques de chaque groupe et distribué à leurs membres respectifs avant chaque réunion.

Annexe I

Liste des documents informels (GRPE-88-) distribués avant et pendant la session

Aucun document informel n’a été distribué pour la session faisant l’objet du présent rapport.

Annexe II

Réunions informelles organisées en marge de la session   
du Groupe de travail

| *Date* | *Horaires* | *Groupe* | *Sigle* |
| --- | --- | --- | --- |
| 12 avril 2023 | 9 h 30-12 h 30 | Prescriptions d’efficacité en matière d’environnement et de propulsion applicables aux véhicules de la catégorie L | EPPR |

Annexe III

Liste des groupes de travail informels, équipes spéciales   
et sous-groupes du GRPE

| *Nom (Sigle) (Statut)* | *Président(e) ou Coprésident(e)s* | *Secrétaire(s)* | *Fin du mandat* |
| --- | --- | --- | --- |
| Prescriptions d’efficacité en matière d’environnement et de propulsion applicables aux véhicules de la catégorie L (groupe EPPR) | Niels den Ouden | Edwin Bastiaensen | janvier 2025 |
| Joseph Mashele |  |  |
| Véhicules électriques et environnement (groupe EVE) | Michael Olechiw | Kendelle Anstey | janvier 2024 |
| Pangiota Dilara  Chen Chunmei (Vice-Présidente) |  |  |
| Hisakazu Suzuki (Vice-Président) |  |  |
| Programme de mesure des particules (groupe PMP) | Barouch Giechaskiel | Rainer Vogt | juin 2023 |
| Qualité de l’air à l’intérieur des véhicules (groupe VIAQ) | Andrey Kozlov  Inji Park | Andreas Wehrmeier | novembre 2025 |
| Analyse du cycle de vie des véhicules automobiles  (groupe A-LCA) | Tetsuya Niikuni,  Charyung Kim | Noriyuki Ichikawa  Hans Nuglisch  Romain Denayer | juin 2025 |